

NOTICE D'UTILISATION



NOTICE D'UTILISATION

BENNE ARRIÈRE



TRIBENNE



PLATEAU



NOTICE ORIGINALE – Version française

Version du 01/07/2024

Ce document est la propriété de JPM.

Toute reproduction ou traduction, même partielle, est interdite sans accord explicite préalable de JPM.

Les caractéristiques et informations contenues dans ce document sont à jour au moment de sa publication, cependant, dans le cadre de sa politique permanente d'amélioration continue, JPM se réserve le droit de procéder à des modifications sans préavis.

La version à jour de ce document est accessible sur le site Internet www.jpm-group.com.



SYSTÈMES QUALITÉ

ISO 9001 : 2015



ENVIRONNEMENT

ISO 14001 : 2015



**OPÉRATEUR
QUALIFIÉ**

SOMMAIRE

1. Conditions de garantie	8
1.1. Durée de garantie	8
1.2. Extension de garantie	8
1.3. Achat d'extension de garantie	8
1.4. Applications	8
1.5. Exclusions de garantie	9
2. Composants de la benne	10
2.1. Vue d'ensemble	10
2.2. Electricité et hydraulique (configuration avec groupe électropompe)	12
3. Composants de la tribenne	14
3.1. Vue d'ensemble	14
3.2. Electricité et hydraulique (configuration avec groupe électropompe)	16
4. Composants du plateau	18
4.1. Vue d'ensemble	18

5. Utilisation de l'équipement	20
5.1. Symboles utilisés dans cette notice et les notices de montage	20
5.2. Mise en garde	21
5.3. Règles à observer par l'utilisateur de l'équipement	24
5.4. Avant de prendre la route	24
5.5. Chargement	24
5.6. Bennage	26
5.7. Ouverture et fermeture des ridelles	28
5.8. Démontage porte arrière	29
5.9. Fonctionnement benne arrière	30
5.10. Fonctionnement tribenne	31
 6. Utilisation des options JPM	 37
6.1. Dispositifs d'attelage	37
6.2. Dispositifs d'attelage JPM TRIVA	37
6.3. Dispositifs d'Attelage JPM TRIVA TP	38
6.4. Coffre arrière cabine	38
6.5. Coffre dans Benne	39

6.6. Porte Universelle (ancienne version)	39
6.7. Porte Universelle (nouvelle version)	40
6.8. Porte Arrière Easydoor	41
6.9. Porte Arrière Easydoor (nouvelle version)	42
6.10. Arrimage	44
6.11. Aide au relevage des ridelles	45
6.12. Télécommande sans fil	45
6.13. Double Sécurité de ridelles	45
6.14. Verrouillage benne avec Hayon, Grue et Potence	46
6.15. Équipements avec Hayon, Grue et Potence	47
6.16. Porte-outils	48
6.17. Rehausses	49
6.18. Moyens d'accès	50
6.19. Arrêts de charge	50
6.20. Coffre sous benne	51
7. Entretien	52
7.1. Entretien périodique	52
7.2. Vérification et entretien du circuit hydraulique	52
7.3. Vérification et entretien mécanique	53

8. Pièces détachés	55
8.1. Renseignements à donner	55
8.2. Pièces d'usure	55
8.3. Réseau JPM France et Etranger	56
9. Diagnostic panne	57
10. Caractéristiques techniques (Benne et Tribenne)	61
10.1. Niveau de pression acoustique	61
10.2. Compatibilité électromagnétique	61
10.3. Bennage	61
11. Contacts	62
11.1. Pièces de rechange	62
11.2. SAV / Garantie	62
CONFORMITÉ CE	63
Tableau d'entretien	64

1. Conditions de garantie

1.1. Durée de garantie

La durée de garantie du matériel fourni par JPM contre tout défaut de fabrication, de montage lorsque celui-ci est effectué au sein de nos ateliers, de fonctionnement et contre tout vice de matière, est de 24 (vingt-quatre) mois à compter de la date de première mise en circulation.

1.2. Extension de garantie

La durée de garantie peut être portée gratuitement à 36 (trente-six) mois à compter de la date de première mise en circulation sous conditions que le propriétaire du véhicule s'enregistre sur le site www.jpm-group.com dans les 12 premiers mois en communiquant ses coordonnées et acceptant l'utilisation de ses données à des fins commerciales.

1.3. Achat d'extension de garantie

La durée de garantie peut être portée à 4 ou 5 ans à compter de la date de première mise en circulation sous condition que le propriétaire du véhicule effectue un achat en ligne d'extension de garantie sur le site www.jpm-group.com dans les 12 premiers mois suivant la date de la première mise en circulation.

1.4. Applications

Quelle qu'en soit la durée, la garantie concerne uniquement le remplacement, ou la réparation de la pièce reconnue défectueuse, après examen et accord écrit de JPM, ceci sans qu'il puisse être fait état de la main d'œuvre, des déplacements que la réparation ait nécessité, ou du préjudice causé par l'immobilisation du véhicule.

Notre responsabilité n'est susceptible d'être engagée, quant au dommage occasionné au véhicule du fait de l'adjonction de la carrosserie ou du matériel réalisé par nos services, que dans le cas où il sera démontré techniquement que ces éventuels dégâts sont la conséquence de la défectuosité de l'appareil ou d'un mauvais montage de notre part.

1.5. Exclusions de garantie

Quelle qu'en soit la durée, la garantie ne s'applique pas en cas :

- D'installation non conforme aux préconisations de JPM et du constructeur du véhicule.
- De négligence ou d'incompétence dans l'utilisation de l'appareil.
- De casse en raison d'un manque évident d'entretien.
- D'intervention ou modification exécutée hors réseau JPM ou avec des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine JPM.
- De non remplacement de pièces d'usure.
- D'utilisation au-delà des possibilités admises (surcharge et mauvaise répartition du chargement).
- De causes indépendantes du fabricant.
- De non-retour des pièces défectueuses
- De bennage sur sol meuble et non horizontal.
- D'intervention sur le limiteur de pression du groupe hydraulique ou de l'enlèvement du plombage plastique.
- De stockage prolongé benne levée plus de 24h.

Quelle qu'en soit la durée, la garantie sur la peinture ou sur les produits bruts JPM ne s'applique pas :

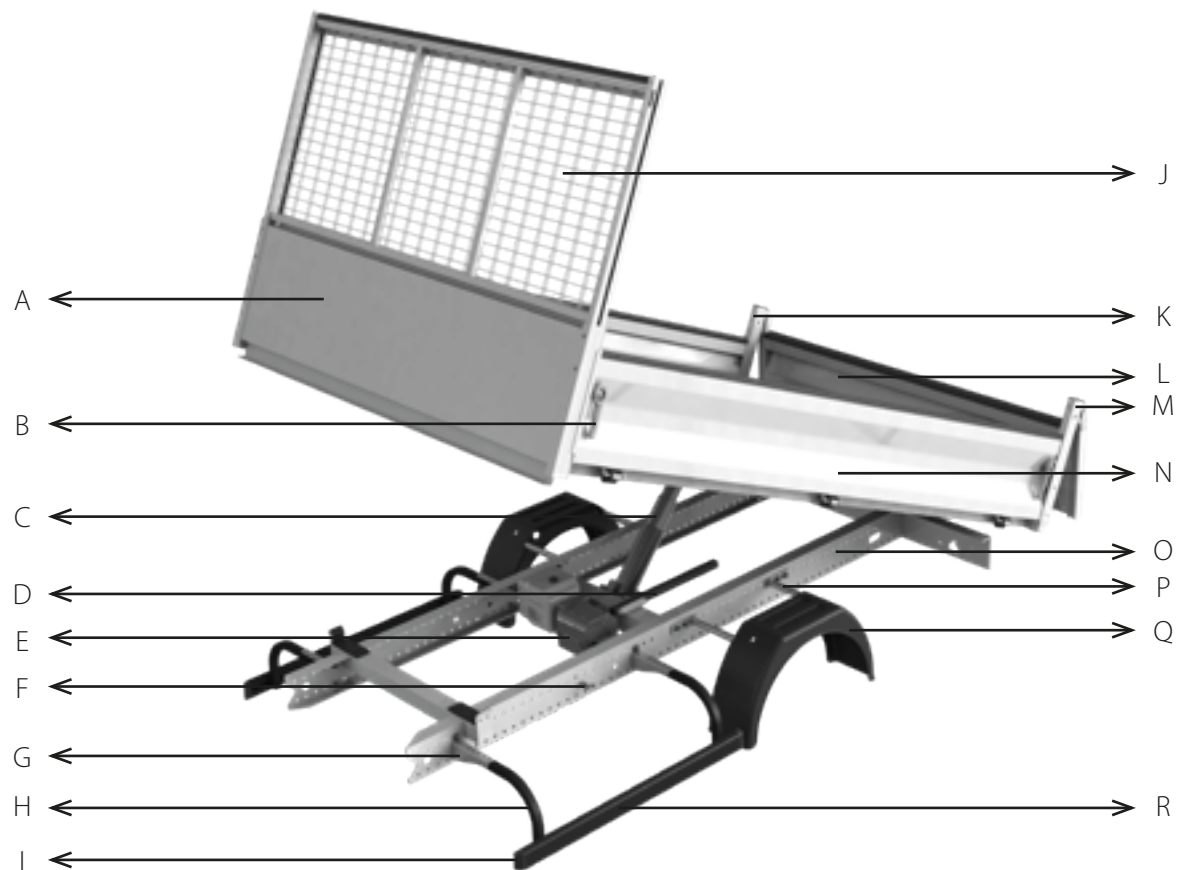
- Pour la zone de chargement
- Pour les bennes non apprêtées et/ou non peintes par JPM (responsabilité du carrossier peintre)
- Pour les projections de gravillons
- En cas d'accidents ou de chocs (coup de godets, pelles, fer à béton...)
- En cas d'effets mécaniques, chimiques ou thermiques liés aux produits transportés (notamment ciment, chaux, béton, engrais, sels, enrobé, ...)
- En cas de mauvais entretien de la benne (absence prolongée de nettoyage, salage routier).
- En cas d'utilisation de produits contenant des acides, des alcalis, des sels acides, des solvants, des matières organiques.
- Sur les zones fonctionnelles de contacts ou frottements (crochets, gâches, articulations)

2. Composants de la benne

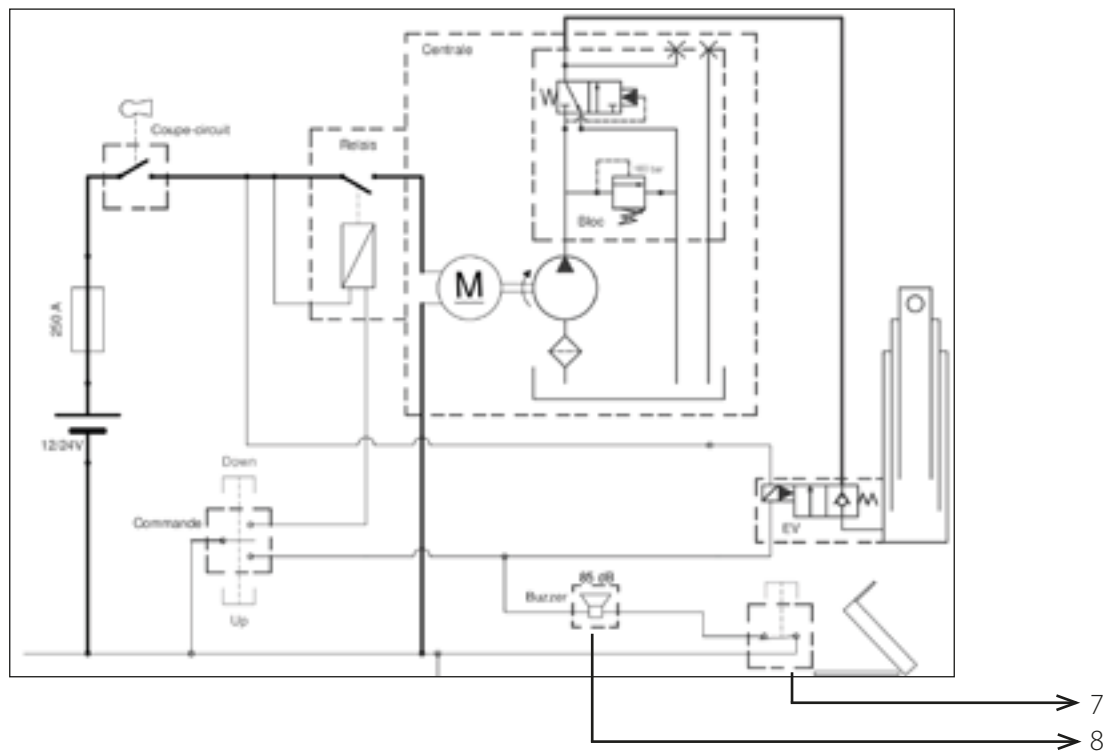
2.1. Vue d'ensemble

Repère	Désignation
A	Plateau de benne
B	Poignée de ridelle
C	Vérin télescopique
D	Béquille de sécurité
E	Groupe électropompe (GEP)
F	Coupe circuit
G	Fixation pour tube pare-cycliste
H	Tube coudé pour pare-cycliste
I	Embout pour profil pare-cycliste JPM

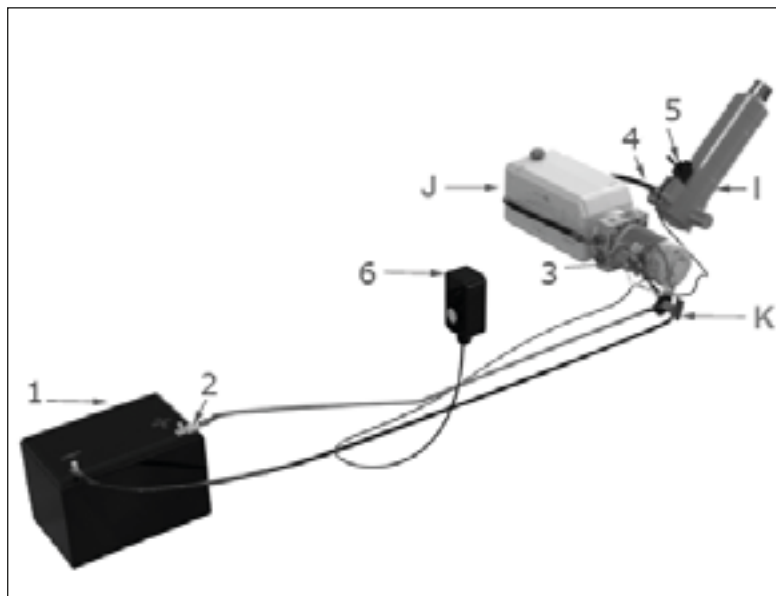
Repère	Désignation
J	Porte-échelle
K	Poteau arrière droit
L	Porte arrière
M	Poteau arrière gauche
N	Ridelle latérale
O	Faux-châssis
P	Tube support d'aile
Q	Aile
R	Profil pare-cycliste JPM



2.2. Electricité et hydraulique (configuration avec groupe électropompe)



Repère	Désignation
1	Batterie
2	Fusible 250A ou 400A (Gamme 75)
3	Relais de puissance
4	Flexible hydraulique
5	Electrovanne
6	Boîtier de commande
7	Capteur benne levée(option)
8	Buzzer (option)
I	Vérin télescopique
J	Groupe électropompe
K	Coupe-circuit

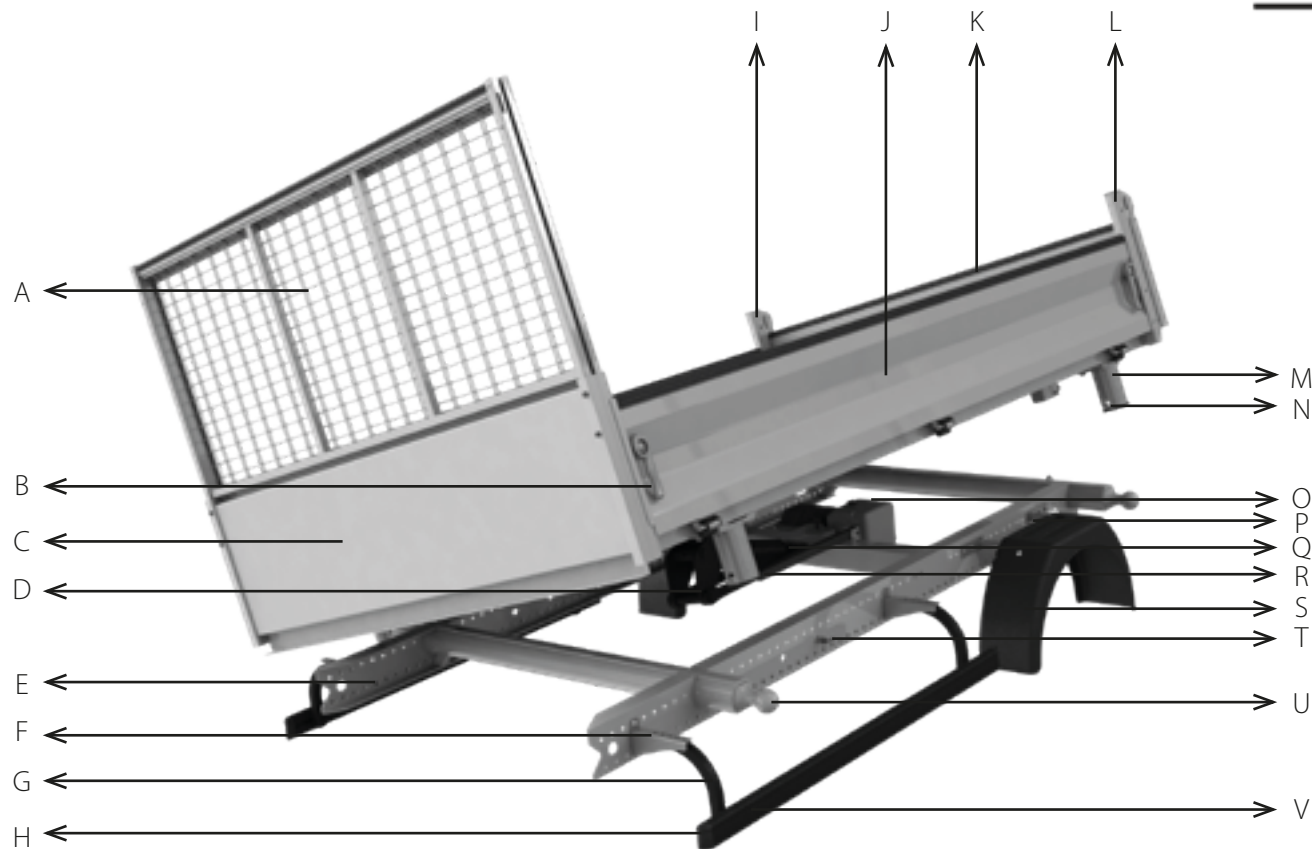


3. Composants de la tribenne

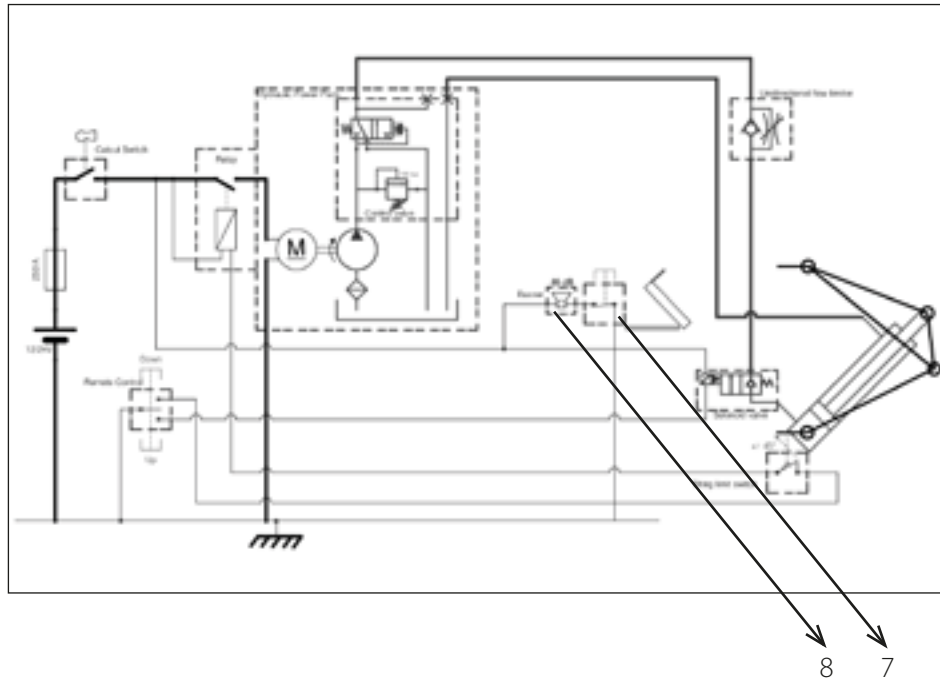
3.1. Vue d'ensemble

Repère	Désignation
A	Porte-échelle
B	Poignée de ridelle
C	Plateau de tribenne
D	Vérin compas
E	Faux châssis
F	Fixation pour tube pare-cycliste
G	Tube coudé pour pare-cycliste
H	Embout pour profil pare-cycliste JPM
I	Poteau arrière droit
J	Ridelle latérale
K	Porte arrière

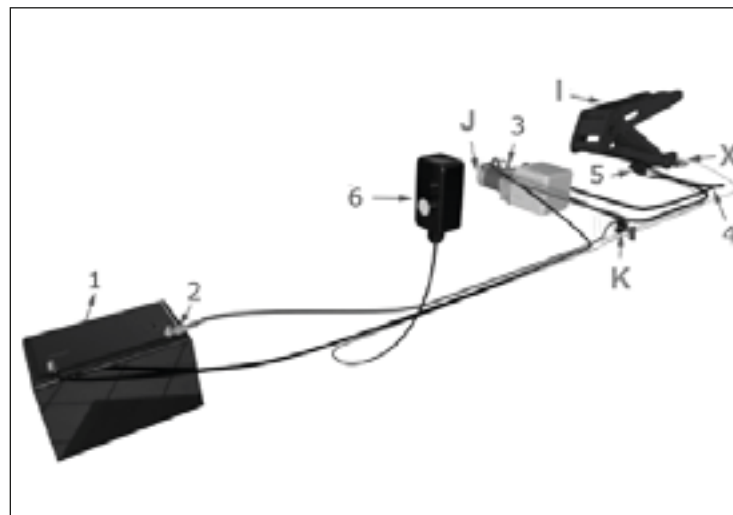
Repère	Désignation
L	Poteau arrière gauche
M	Palier de sphère
N	Broche de verrouillage d'articulation tribenne
O	Groupe électropompe (GEP)
P	Tube support d'aile
Q	Fin de course
R	Béquille de sécurité
S	Aile anti-projection
T	Coupe circuit
U	Sphère
V	Profil pare-cycliste JPM



3.2. Electricité et hydraulique (configuration avec groupe électropompe)



Repère	Désignation
1	Batterie
2	Fusible 250A
3	Relais de puissance
4	Flexible hydraulique
5	Electrovanne
6	Boîtier de commande
7	Capteur benne levée (option)
8	Buzzer (option)
I	Vérin compas
J	Groupe électropompe spécial tribenne JPM
K	Coupe-circuit
X	Capteur fin de course



4. Composants du plateau

4.1. Vue d'ensemble

Repère	Désignation
A	Porte-échelle
B	Plateau
C	Embout pour profil pare-cycliste JPM
D	Profil pare-cycliste JPM
E	Tube coudé pour pare-cycliste
F	Tube support d'aile
G	Aile anti-projection

Repère	Désignation
H	Anneau d'arrimage JPM
I	Ridelle latérale
J	Poteau arrière droit
K	Porte arrière
L	Poteau arrière gauche
M	Levier de ridelles
N	Faux châssis



5. Utilisation de l'équipement

5.1. Symboles utilisés dans cette notice et les notices de montage



Symbole d'avertissement
Présence de danger ou d'action à risque pour l'utilisateur
Consigne de sécurité



Symbole d' Action Obligatoire



Symbole de suggestion

5.2. Mise en garde

Lors de l'utilisation du véhicule et de son équipement (benne, tribenne, plateau), l'utilisateur est tenu à l'obligation de sécurité et de respect de la législation et du code de la route en vigueur dans son pays.

Avant d'utiliser son équipement pour la première fois (benne, tribenne, plateau), lire attentivement la notice, apprendre comment fonctionne son équipement. Étudier tous les dispositifs de sécurité. Étudier aussi comment fonctionnent les accessoires.

Conservez cette notice de manière permanente dans la boîte à gants du véhicule.

Votre équipement peut être dangereux s'il n'est pas utilisé dans les conditions prévues par le fabricant. Utilisez alors les moyens de protection collectifs et/ou individuels adaptés à la situation (balisage de la zone par cônes de signalisation, gants, lunettes, protections auditives,...)

Toute modification peut créer des dangers additionnels ou augmenter les risques qui n'ont pas pu être éliminés ou réduits par les mesures de réduction des risques appliqués par le constructeur de la benne.



La béquille de sécurité n'est pas conçue pour supporter le poids d'une benne chargée.

**LA SOCIÉTÉ JPM NE POURRA ÊTRE
TENUE RESPONSABLE EN CAS DE NON-RESPECT
DE CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**

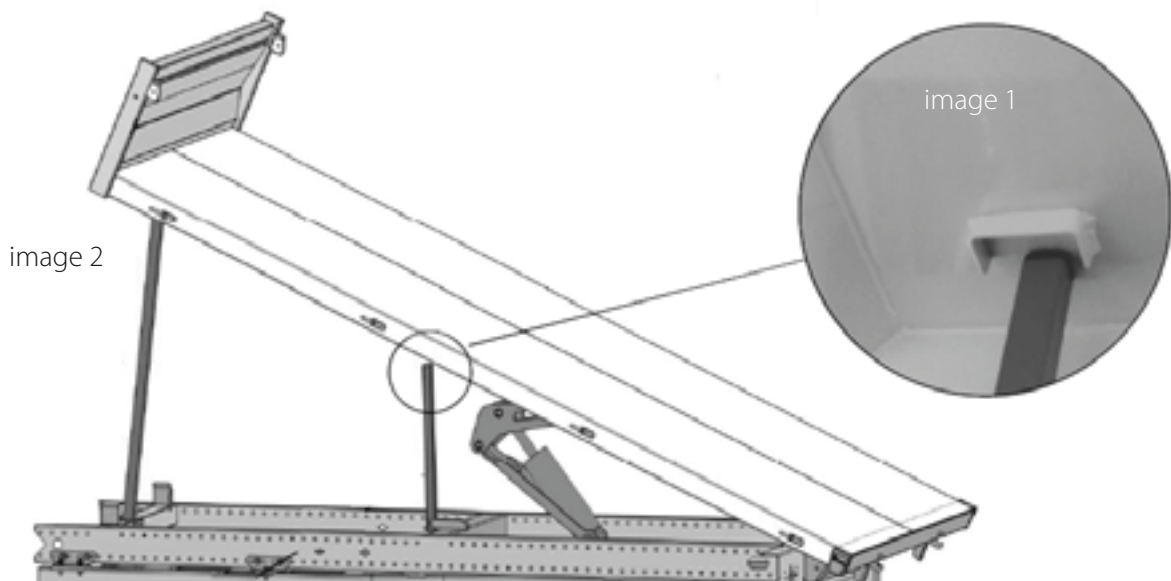




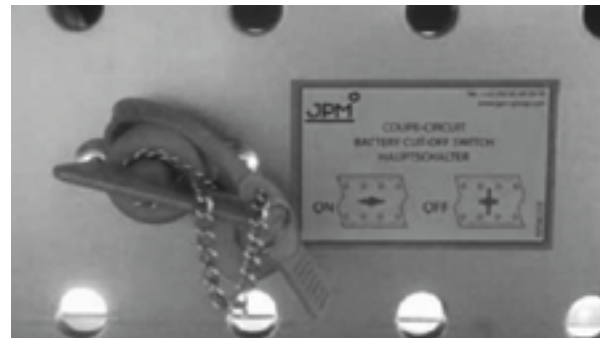
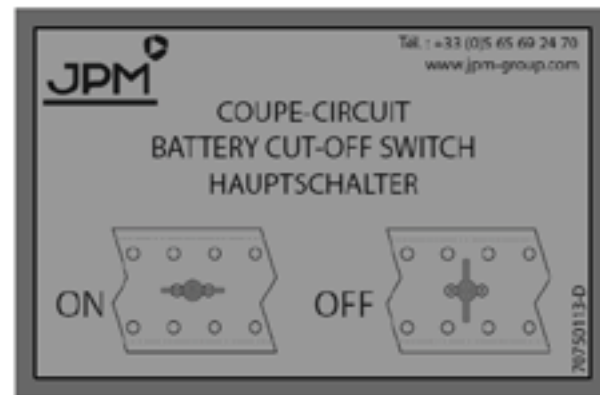
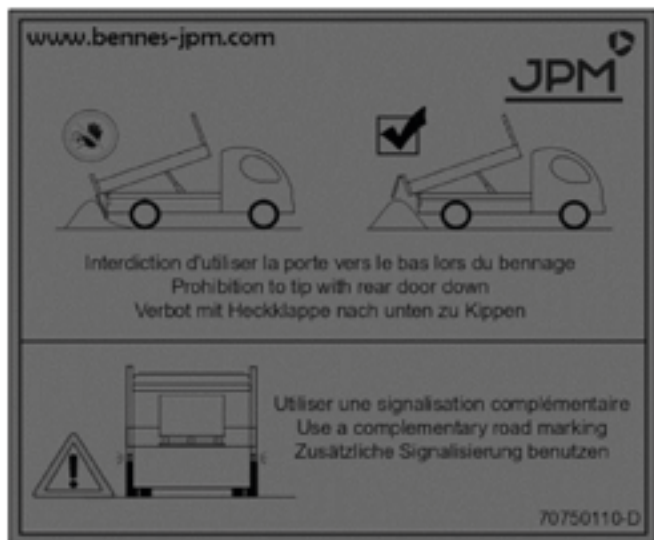
BENNE ET TRIBENNE :

Lorsque l'équipement est en position levée, ne jamais se mettre entre le châssis et la benne sans positionner correctement la béquille de sécurité benne non chargée (image 1).

Si l'appareil nécessite une intervention prolongée avec le plateau entièrement levé, il faut **IMPÉRATIVEMENT** caler le plateau avec une CHANDELLE positionnée à l'emplacement prévu à cet effet (image 2).



Lors d'un bennage en configuration porte arrière ouverte maintenue par le haut, il est fortement déconseillé de libérer la partie haute de la porte arrière : risque d'endommager le matériel (ouverture automatique des crochets).



Lors d'une utilisation porte arrière maintenue par le bas, il est impératif d'utiliser une signalisation complémentaire (bennage porte vers le bas interdit – sauf Porte Easydoor).
En cas d'urgence, couper l'alimentation électrique en utilisant le coupe-circuit, côté conducteur.

5.3. Règles à observer par l'utilisateur de l'équipement

- Contrôler le bon état de marche du véhicule au début de chaque journée de travail (pression pneus, éclairages, etc.), conformément à la notice du fabricant.
- Signaler au service d'entretien la présence de tâches d'huile (sur le châssis du véhicule ou au sol dans les lieux de stockage).
- Si au cours de votre journée de travail vous observez des anomalies dans le fonctionnement de votre benne, signalez-les au service d'entretien. Si ces anomalies sont importantes (défectuosité dans le circuit hydraulique, électrique...) prévenez immédiatement le constructeur du camion ou le carrossier membre du réseau JPM.
- Ne jamais enlever le plombage de tarage pression.

5.4. Avant de prendre la route

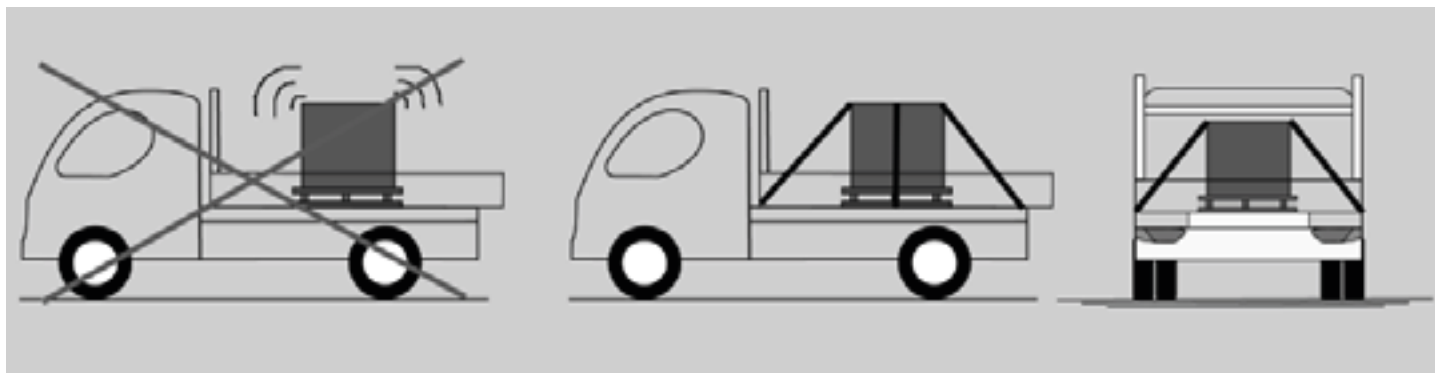
- Vérifier que le chargement respecte les règles définies au § 5.5
- Vérifier que la charge ne dépasse pas de la benne et que les ridelles, porte arrière et rehausses soient bien verrouillées (toutes les poignées ou leviers de ridelles fermés).
- S'assurer que le chargement ne gêne pas votre visibilité et ne met pas en péril les conditions de circulation.
- Ne jamais rouler ou freiner avec le véhicule benne levée (sauf dans le cas d'utilisation de trappe charbonnière dans la porte arrière en progression lente <25km/h).
- Vérifier que les dispositifs de verrouillage et de sécurité de l'attelage et de la remorque sont bien en place.
- En circulation, le coupe-circuit doit être en position ouvert.

5.5. Chargement

- Ne jamais dépasser la charge utile préconisée par le constructeur (cf. PTAC : Champ F2 du Certificat d'Immatriculation).
- Lors du chargement de l'équipement, il est impératif que le vérin soit bien au repos, plateau en appui sur le faux châssis fixe. Risque d'endommagement du vérin.
- Le chargement de la benne doit se faire dans un endroit plat, non encombré où les manœuvres sont faciles.
- Vérifier que la répartition de la charge dans la benne ou le plateau soit uniforme (chargement centré dans la longueur et centré dans la largeur).



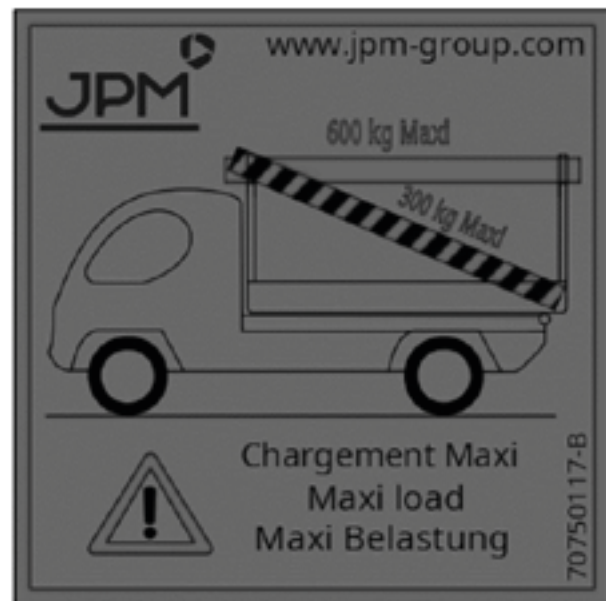
- Ne jamais stocker la benne ou tribenne en position levée sans mettre la béquille de sécurité en position définie en § 5.2.
- Si nécessaire et en fonction des produits transportés, il faut se conformer aux prescriptions du règlement ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route) et mettre en conformité ADR l'équipement JPM.
- Vérifier que le chargement ne mette pas en péril les conditions de circulation, en arrimant correctement le chargement dans l'équipement.
- Avant l'ouverture des ridelles ou de la porte arrière, assurez-vous que la charge transportée soit stabilisée et ne vous mette pas en danger.

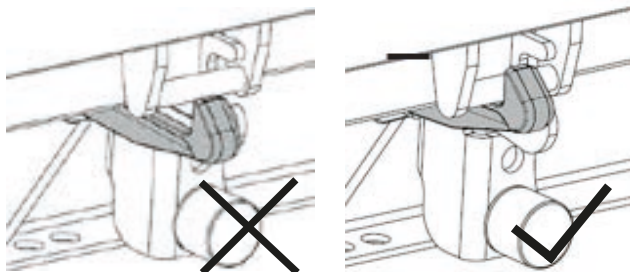


- Faire en sorte d'éviter toute perte de chargement sur la chaussée. Exemple : sable, matériaux légers, doivent être maintenus par un filet ou une bâche (fournis en option).
- S'assurer que la charge et le véhicule ne sont gênés d'aucune façon aussi bien en longueur, en largeur qu'en hauteur.
- Ne jamais dépasser la charge maximale de 300 kg supportée par le porte échelle ou 600 kg en combinaison avec le porte-madrier arrière (fourni en option).

5.6. Bennage

- Le véhicule doit être à l'arrêt, positionné sur un terrain stable et plat, et la zone de sécurité doit être dégagée pendant toute la durée de la manœuvre de bennage.
- Utiliser la fonction bennage moteur tournant pour préserver la durée de vie de la batterie du véhicule.



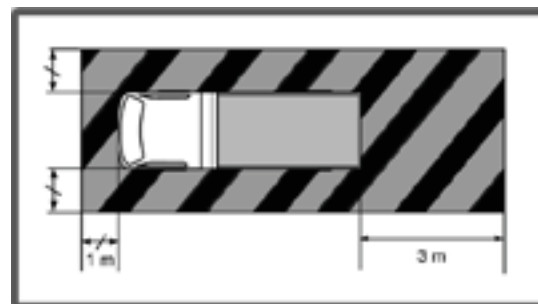


ATTENTION

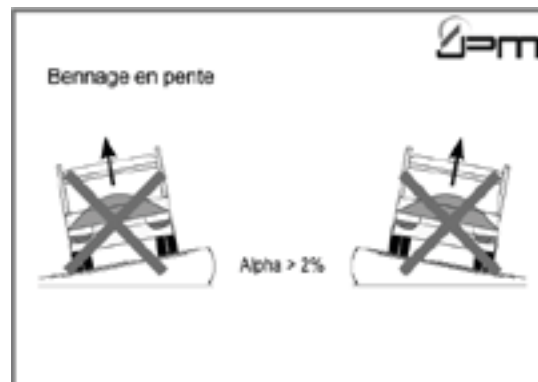
Après chaque bennage, assurez-vous que la porte arrière soit bien crochetée par les 2 crochets.



Vérifier qu'aucune personne ne se trouve dans la zone de danger de 3 mètres derrière la benne et 1 mètre tout autour du véhicule avant de manœuvrer la benne.



- Rester vigilant pendant toute la durée des opérations de bennage.
- Ne pas benner dans une pente en devers de plus de 2%.
- S'assurer que la zone de bennage est suffisamment dégagée en hauteur.



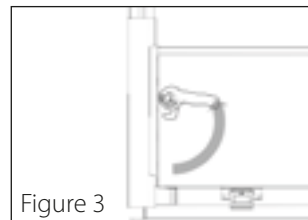
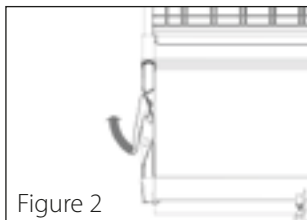
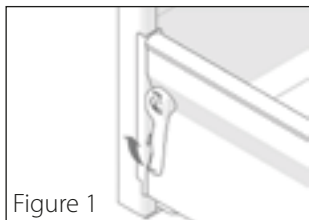
5.7. Ouverture et fermeture des ridelles



Avant l'ouverture des ridelles, porte universelle ou porte Easydoor, assurer vous que la charge ne risque pas de tomber.

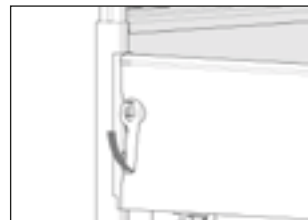
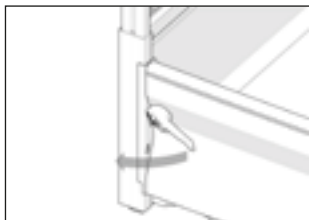
Ouverture des poignées nouvelle version :

1. Tirer sur le manche de la poignée pour l'écarter de la ridelle (Figure 1 et 2)
2. Basculer la poignée vers le haut (Figure 3)
3. Relâcher la poignée. Refermer les poignées des ridelles pour éviter de venir en contact avec le pare-chocs ou le pare-cycle (benne, tribenne ou plateau)



Fermeture des poignées nouvelle version :

1. Tirer sur la poignée pour l'écarter de la ridelle
2. Basculer la poignée vers le bas
3. Relâcher la poignée, elle doit revenir dans une position complètement verticale. Il est possible de s'assurer que la poignée est bien verrouillée si elle ne tourne pas sans avoir à la tirer vers soi.



5.8. Démontage porte arrière

Les poteaux arrière sont équipés d'une double sécurité bloquant le verrouillage des articulations de porte arrière.



Si besoin de démonter la porte arrière, le faire à 2 personnes.

Sur chaque poteau, pousser le bouton vers l'avant et lever le levier pour dégager l'articulation de la porte arrière.



Maintenir la porte à 2 pour qu'elle ne tombe pas.

Ces crochets ne doivent être déverrouillés que dans certains cas précis :

- Pour le remplacement d'une porte par une autre (opération de maintenance ou SAV)
- Pour l'ouverture vers le bas de la porte arrière (uniquement sur Porte Standard) afin de permettre un chargement par l'arrière (NE JAMAIS BENNER PORTE OUVERTE VERS LE BAS – RISQUE DE CASSE)



ATTENTION :

La porte Universelle Alu ne peut pas être basculée vers le bas (Risque de casse)

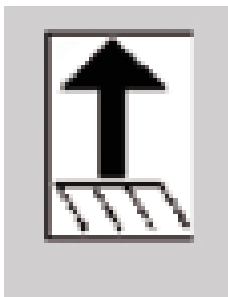
5.9. Fonctionnement benne arrière



La benne est équipée d'un coupe-circuit qu'il faut fermer au moyen de la clé rouge livrée pour pouvoir benner. Ouvrir le coupe-circuit en fin de manœuvre. (Repère F page 11)

Le basculement est assuré par un vérin télescopique simple effet alimenté par un groupe électropompe branché sur la batterie du véhicule. Une électrovanne pilotée est vissée dans l'orifice d'alimentation du vérin pour la sécurité antichute. La montée et la descente de la benne s'effectuent à l'aide du boîtier de commande à distance situé en cabine (Repère 6 p 13).

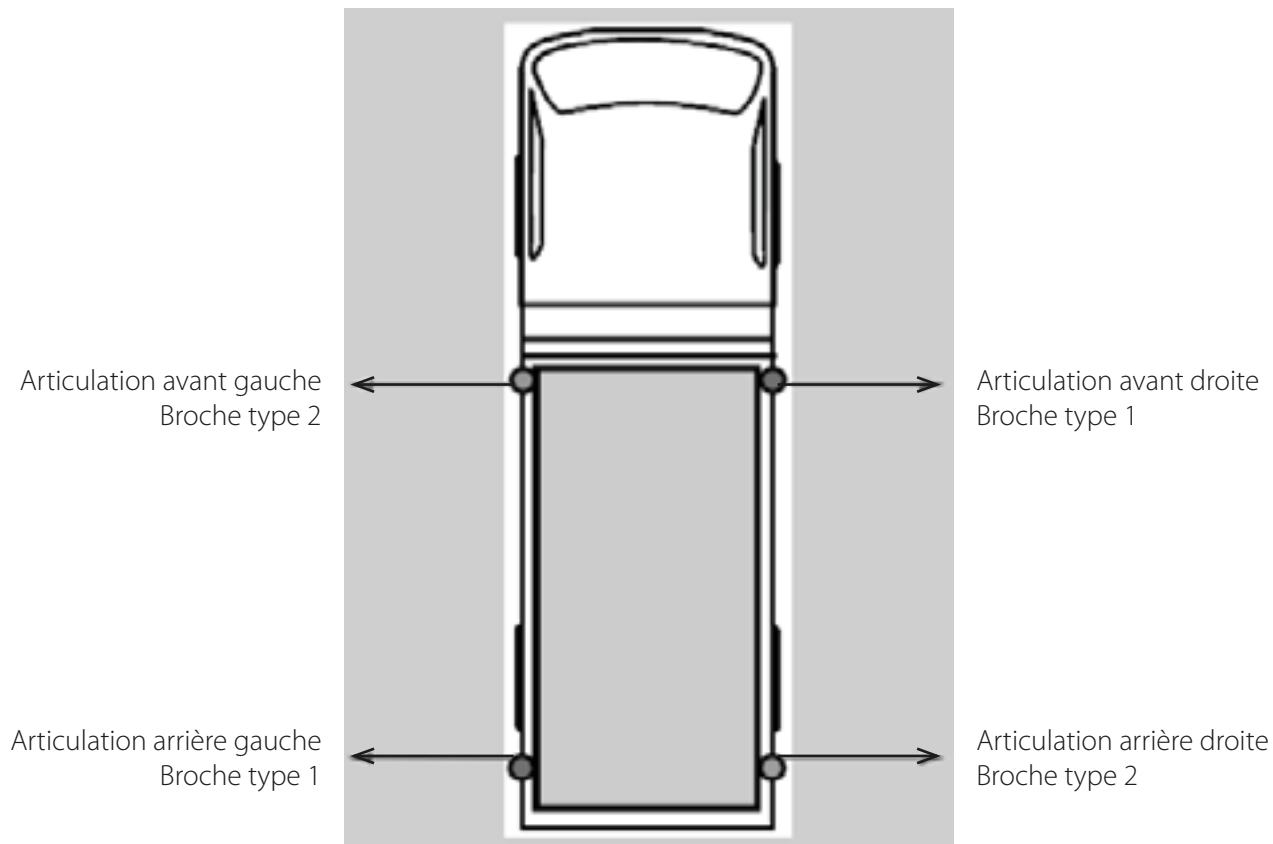
Boîtier à 2 boutons (coupe-circuit fermé) :



Touche UP :
montée de la
benne



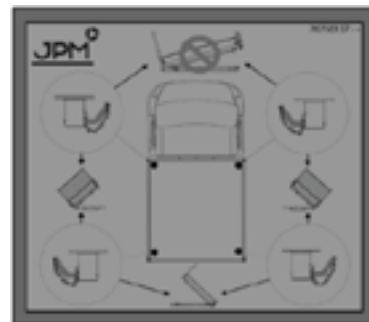
Touche DOWN :
descente de la
benne



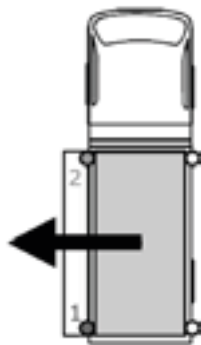
Plusieurs combinaisons sont possibles au niveau du verrouillage des sphères selon le type de bennage à effectuer. Il faut toujours verrouiller les sphères qui sont du côté où on veut faire basculer la tribenne. La tribenne est fournie avec une broche type 1 et une broche type 2.

RESPECTER LA DISPOSITION DES DEUX BROCHES DIFFÉRENTES DE VERROUILLAGE DES SPHÈRES (DÉ- TROMPEURS), SYMBOLISÉS CI-DESSUS (1) (2).

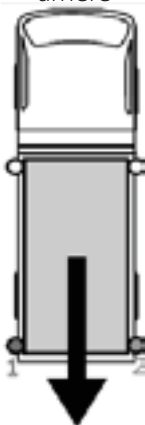
Il est conseillé de verrouiller les sphères arrière avant de prendre la route avec le véhicule.



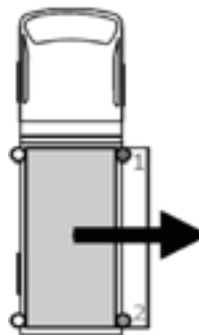
Verrouillage des sphères
gauche pour bennage à
gauche



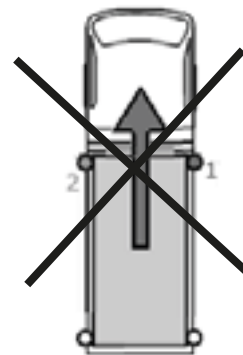
Verrouillage des sphères
arrière pour bennage
arrière



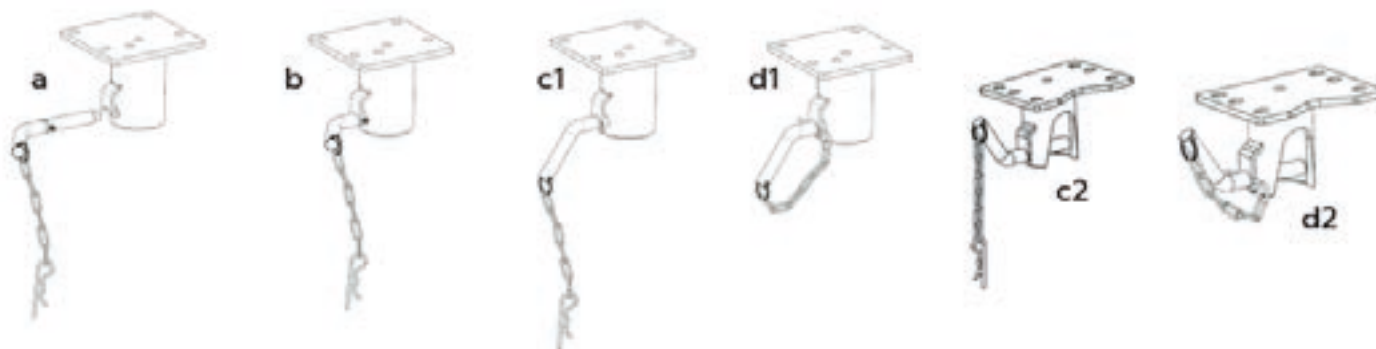
Verrouillage des sphères
droite pour bennage à
droite



Verrouillage des deux
sphères avant
interdit !



Broche de verrouillage des sphères (ancienne version) :



a – Prendre la broche, levier à l'horizontal.

b – L'introduire dans le logement de l'articulation et l'enfoncer jusqu'en butée.

c – Faites pivoter la broche de 180° vers le bas (image c1) ou vers le haut (image c2) pour verrouiller : dans cette position la broche est correctement verrouillée.

d1/d2 – Introduire la goupille de blocage de la broche.

Broche de verrouillage des sphères (nouvelle version) :

Pour éviter toute mauvaise manipulation, les deux broches sont différentes et munies d'un détrompeur à leur extrémité. Elles sont identifiées par un numéro gravé sur le manche. Les chapes correspondantes présentent une ou deux encoches (chiffre correspondant à celui gravé sur le manche) au niveau de la sortie de la broche (voir figures 1 et 2).

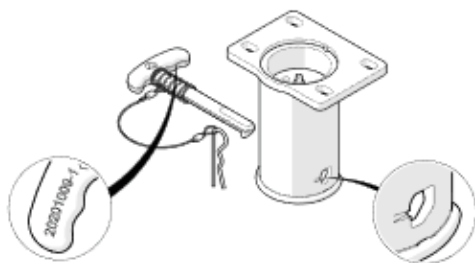


Figure 1

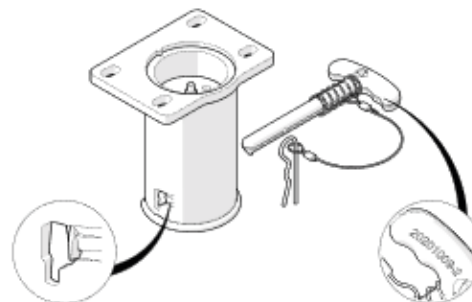


Figure 2

Pour mettre en place une broche sur la chape correspondante :

1. Présenter la broche face au perçage d'entrée sur la chape correspondante (figure 1 et 2), avec le détrompeur vers le bas.
2. Insérer la broche à fond (ressort comprimé) (figure 3)
3. Mettre en place la goupille (figure 4)
4. Relâcher la broche et vérifier qu'elle est bien maintenue par la goupille

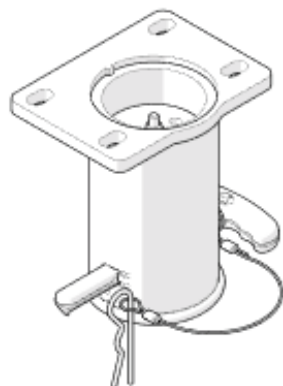


Figure 3

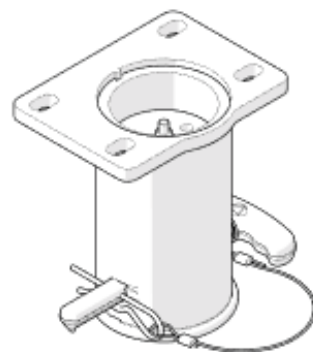
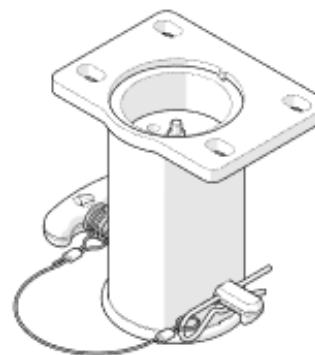
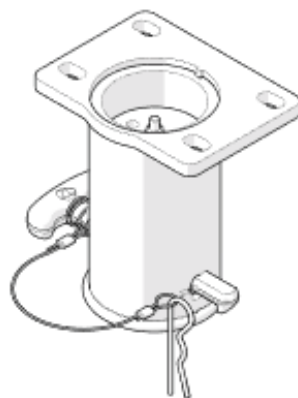


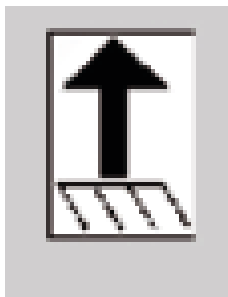
Figure 4



La benne est équipée d'un coupe-circuit qu'il faut fermer au moyen de la clé rouge livrée pour pouvoir benner. Ouvrir le coupe-circuit en fin de manœuvre. (Repère T page 15)

Le basculement est assuré par un vérin compas simple effet alimenté par un groupe électropompe branché sur la batterie du véhicule. Une électrovanne pilotée est vissée dans l'orifice d'alimentation du vérin pour la sécurité antichute. La montée et la descente de la benne s'effectuent à l'aide du boîtier de commande à distance situé en cabine (repère 6 p 17).

Boîtier à 2 boutons (coupe-circuit enclenché) :



Touche UP :
montée de la
tribenne



Touche DOWN :
descente de la
tribenne

6. Utilisation des options JPM

6.1. Dispositifs d'attelage

Si votre véhicule peut tracter, avant chaque utilisation de votre Attelage :

- Vérifier que le Poids Total Roulant (P.T.R. = Poids véhicule chargé + poids remorque chargée) ne dépasse pas le P.T.R.A. du véhicule. (P.T.R.A. = Poids Total Roulant Autorisé – Champ F3 du Certificat d'Immatriculation : Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service)
- Assurez-vous que le dispositif d'attelage et son crochet sont adaptés pour tracter la remorque
- Respecter la valeur de S et D du véhicule, du crochet d'attelage et de la traverse d'attelage (la valeur de l'équipement fourni par JPM est toujours supérieure au maxi admissible par le véhicule).
- Brancher la prise d'alimentation de la remorque.
- Mettre en place toutes les sécurités prévues sur la remorque ou l'attelage.

6.2. Dispositifs d'attelage JPM TRIVA

Le point d'ancrage pour mousqueton de sécurité de remorque est directement sur la traverse d'attelage.

Un kit 'Anneau' est disponible en option.



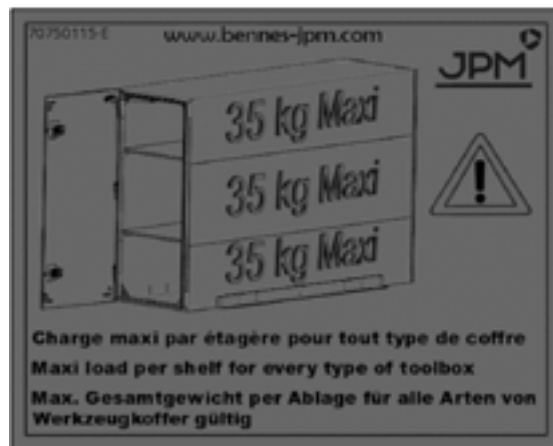
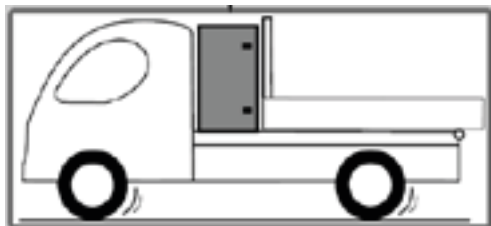
6.3. Dispositifs d'Attelage JPM TRIVA TP

Pour ne pas gêner l'opération de bennage arrière et éviter d'endommager le matériel, la broche de la chape supérieure n'est à utiliser uniquement lors du remorquage.



6.4. Coffre arrière cabine

- Vérifier que la répartition de la charge dans le coffre (fourni en option) soit uniforme et qu'elle ne dépasse pas 35 kg par étagère
- Par grand vent, accompagner et tenir les portes lors de leur ouverture ou fermeture
- Vérifier que toutes les portes sont fermées et verrouillées avant de prendre la route



6.5. Coffre dans Benne

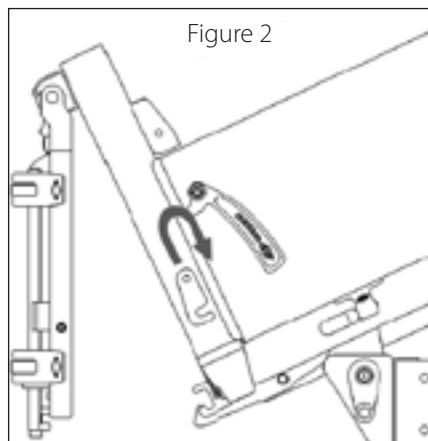
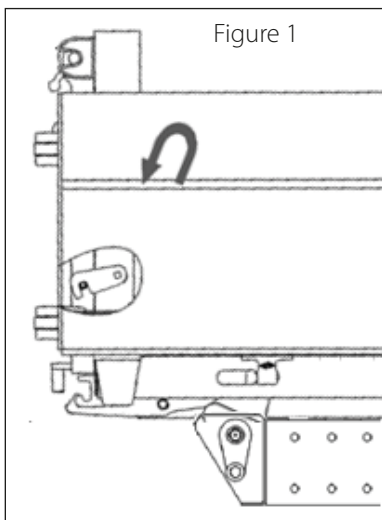
- Vérifier que toutes les portes sont fermées avant de prendre la route

6.6. Porte Universelle (ancienne version)

Utilisation de la porte arrière en double vantaux : Vérifier que les crochets de verrouillage (figure 1) du cadre de la porte sont engagés à droite et à gauche. Déverrouiller la poignée de la porte, puis la faire tourner pour ouvrir les deux vantaux. Verrouiller chaque vantail sur le crochet latéral de la ridelle avec l'anneau.

Utilisation de la porte arrière pour benner : Faire pivoter les crochets de part et d'autre de la porte (figure 2) afin de la déverrouiller avant d'effectuer le bennage (ouverture automatique des crochets des gâches inférieures).

Avant de prendre la route, assurez-vous que la porte arrière soit bien crochetée par les 2 crochets.



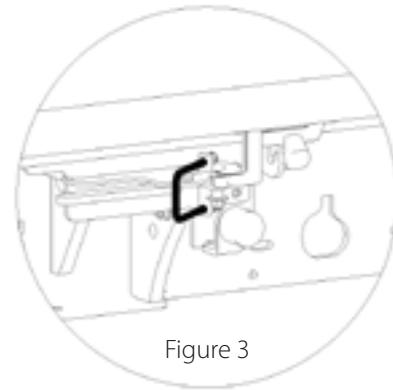
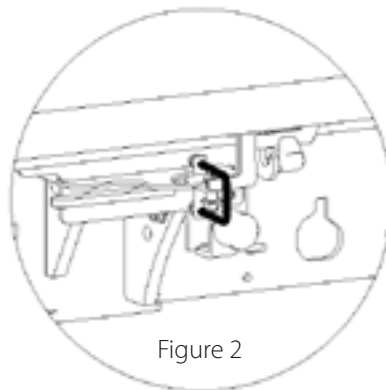
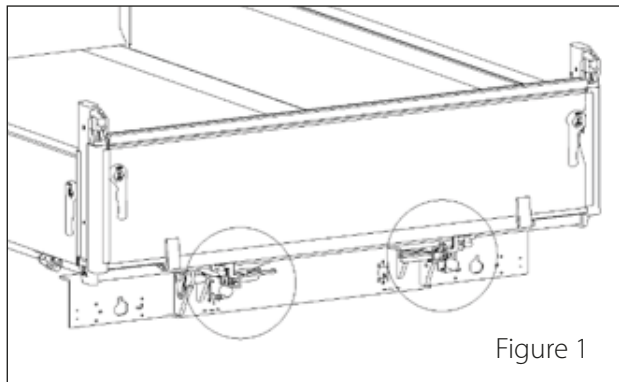
6.7. Porte Universelle (nouvelle version)

Utilisation de la porte arrière en double vantaux :

- Vérifier que les deux sauterelles de verrouillage du cadre de la porte sont engagées (figure 2).
- Déverrouiller la poignée de la porte, puis la faire tourner pour ouvrir les deux vantaux.
- Verrouiller chaque vantail sur le crochet latéral de la ridelle.

Utilisation de la porte arrière pour benner :

- Déverrouiller les sauterelles (figure 3) avant d'effectuer le bennage (ouverture automatique des crochets des gâches inférieures).
- Avant de prendre la route, assurez-vous que la porte arrière soit bien crochetée et verrouillée par les 2 sauterelles (figure 2).



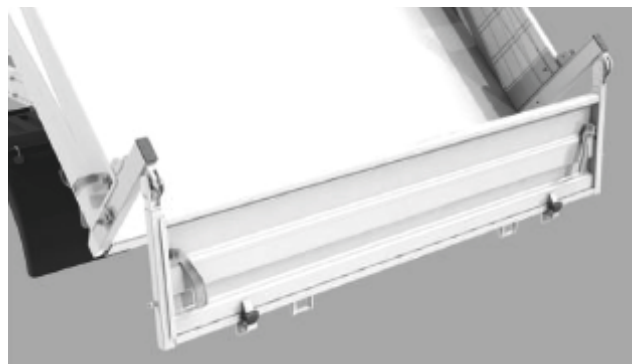
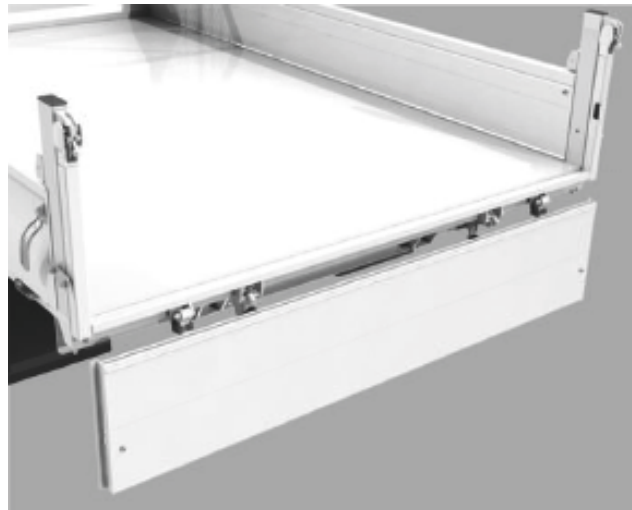
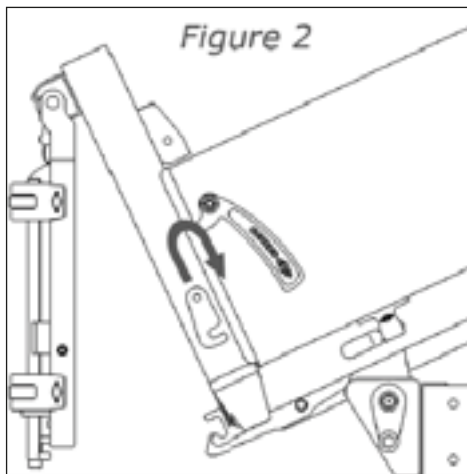
6.8. Porte Arrière Easydoor

Ouverture de la porte arrière Easydoor vers le bas :

Le cadre en place et verrouillé par les crochets latéraux, ouvrir les leviers de la porte arrière et l'accompagner vers le bas.

Utilisation de la porte arrière Easydoor pour benner :

Faire pivoter les crochets de part et d'autre de la porte (figure 2) afin de la déverrouiller avant d'effectuer le bennage (ouverture automatique des crochets des gâches inférieures).



6.9. Porte Arrière Easydoor (nouvelle version)

Ouverture de la porte arrière Easydoor vers le bas :

- Vérifier que la sauterelle de verrouillage du cadre de la porte est engagée (figure 2).
- Ouvrir les leviers de la porte arrière (fonctionnement identique aux ridelles latérales et l'accompagner vers le bas).

Utilisation de la porte arrière Easydoor avec la fonction déclenchement automatique :

- Déverrouiller la sauterelle (figure 3) avant d'effectuer le bennage (Ouverture automatique des crochets des gâches inférieures).

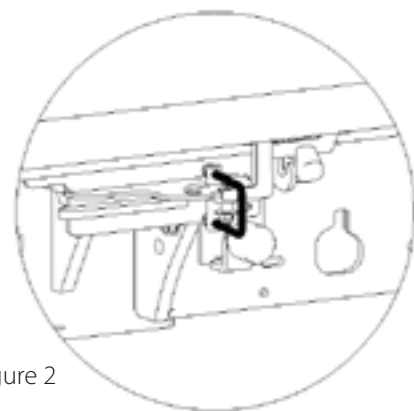


Figure 2

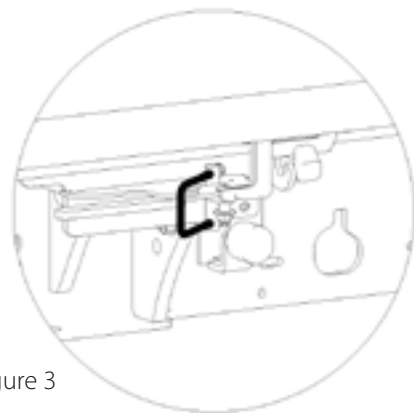


Figure 3

Verrouillage :

- 1- Tirer sur la poignée de la sauterelle (figure 4)
- 2- Basculer l'anneau pour le positionner en face la gâche (figure 5)
- 3- Repousser la poignée de la sauterelle (figure 6)

Déverrouillage : procéder dans l'ordre inverse.

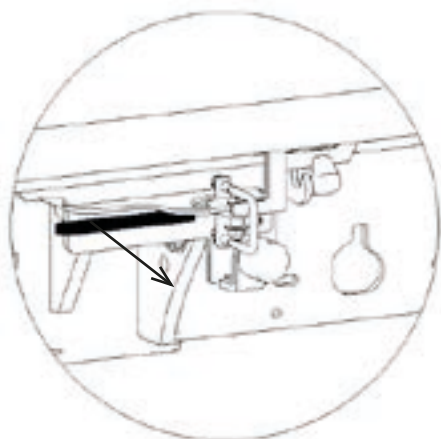


Figure 4



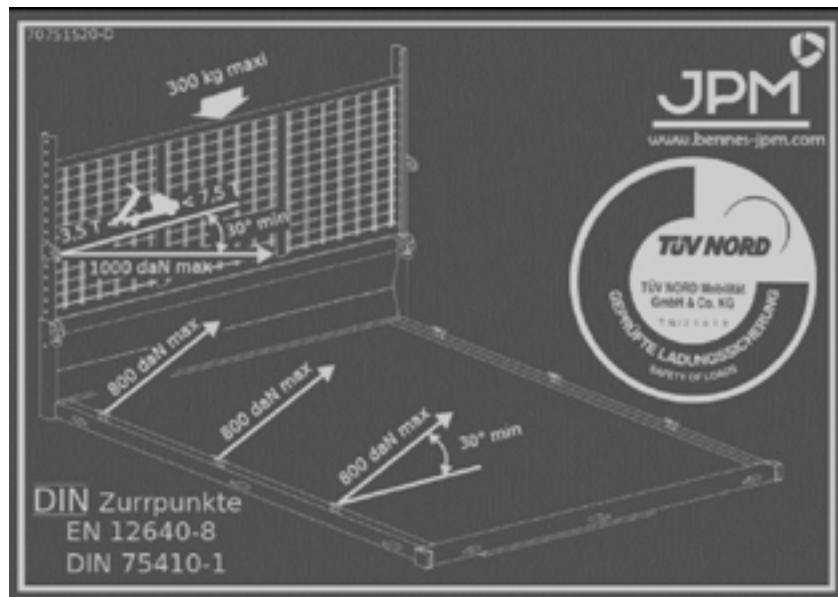
Figure 5



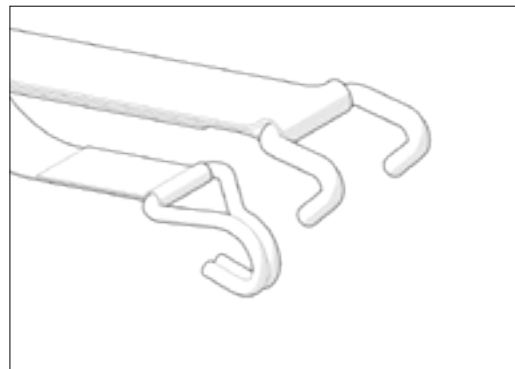
Figure 6

6.10. Arrimage

- Avant utilisation, vérifier l'absence de défaut visible sur chacun des anneaux d'arrimage utilisés.
- Ne jamais dépasser la charge maximale supportée par les anneaux d'arrimage, 1000 daN pour les anneaux du porte-échelle et 800 daN pour les anneaux du plateau.
- Respecter l'angle minimum de 30° pour l'arrimage.
- Respecter les fréquences de vérifications réglementaires des anneaux d'arrimage applicable dans votre pays.



Crochets de sangles utilisables :



*Uniquement sur anneaux fond de benne plancher bois et benne aluminium 55

6.11. Aide au relevage des ridelles



ATTENTION

Assurez-vous que toutes les poignées soient bien fermées.

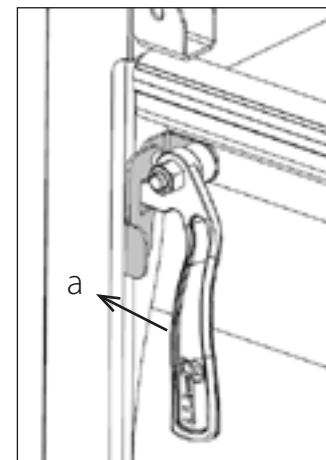


6.12. Télécommande sans fil

- Vérifier qu'aucune personne ne se trouve dans une zone de danger de 3 mètres derrière la benne et 1 mètre tout autour du véhicule avant de manœuvrer la benne (voir § 5.4)
- Allumer la radiocommande avant de s'en servir et penser à l'éteindre après usage pour préserver les piles (boutons Start et Stop).
- Toujours activer la radiocommande en gardant la vue sur la zone de danger.

6.13. Double Sécurité de ridelles

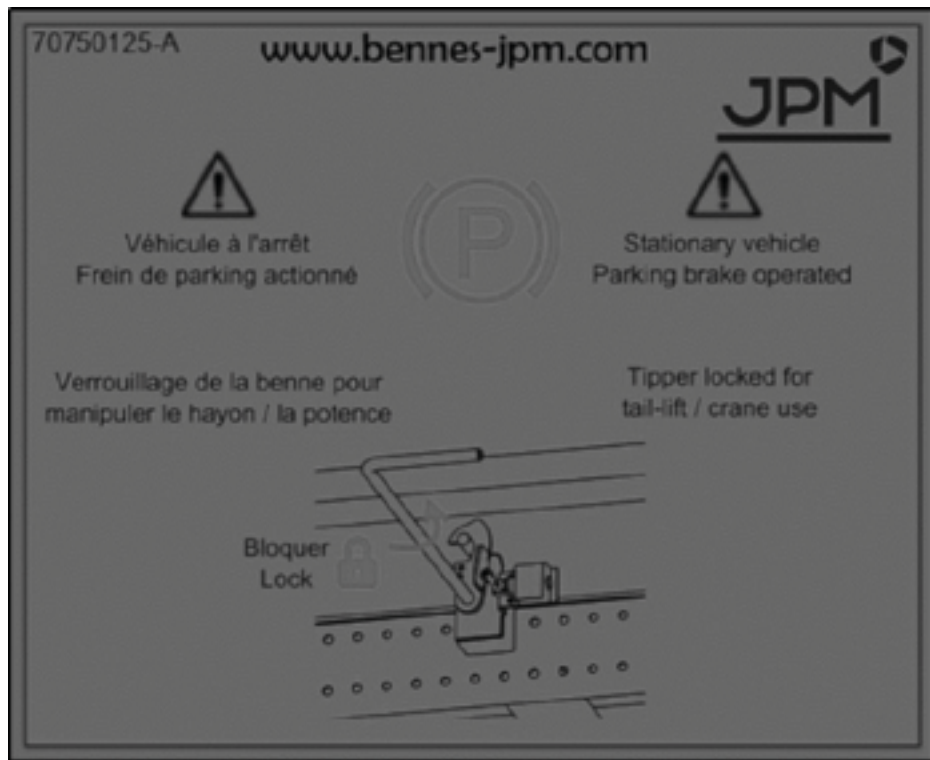
- Lever le levier (a) de la double sécurité de poignée avant d'ouvrir ou fermer la poignée de ridelle ou porte arrière Easydoor.
- Les poignées des versions de produits en profilés alu après 2021 ont la double sécurité intégrée (voir fonctionnement § 5.7).



6.14. Verrouillage benne avec Hayon, Grue et Potence

Le déverrouillage de la benne sur le châssis est manuel.

Utiliser la poignée pour déverrouiller la benne.



6.15. Équipements avec Hayon, Grue et Potence

- Reportez-vous à la notice d'utilisation de l'équipement et à la réglementation locale qui encadrent les engins de levage



6.16. Porte-outils

Les outils se mettent en place en appuyant le manche contre le sandow et en le ramenant sur la droite contre le porte-outils.

Vérifier que les outils soient bien bloqués derrière le porte-outils. Si les outils dépassent au-dessus de la cabine, s'assurer qu'ils ne présentent pas de danger par leur prise au vent. Le conducteur doit également prendre en compte l'augmentation de gabarit de son véhicule.



6.17. Rehausses

Vérifier avant de prendre la route, que les dispositifs de fermeture des rehausses soient bien verrouillés.



6.18. Moyens d'accès

Les moyens d'accès prévus pour accéder sans danger dans la benne ne sont pas conçus pour le chargement et le déchargement. (Ne pas porter de matériel en montant ou descendant).



Escabeau coulissant



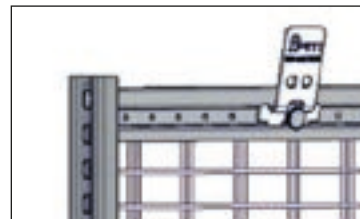
Marche-pied



Poignée d'accès

6.19. Arrêts de charge

Des arrêts de charge amovibles sont disponibles en option pour maintenir la charge sur le protège-cabine. Vérifier avant de prendre la route, que les matériaux sont bien arimés et fixés.



6.20. Coffre sous benne

Charge maxi coffre en polyuréthane :



Charge maxi coffre en inox :



7. Entretien



ATTENTION

Le réglage, la maintenance, les réparations, le nettoyage, l'entretien, se font benne à l'arrêt (coupe circuit ouvert, clé retirée)

7.1. Entretien périodique

- Nettoyer la benne ou le plateau immédiatement après un transport de produit corrosif, et aussi souvent que cela est nécessaire.
- Lubrifier périodiquement (tous les 6 mois) les barilletts des serrures de coffres arrière cabine et coffres sous bennes.

7.2. Vérification et entretien du circuit hydraulique

- Vidanger l'huile hydraulique toutes les 10 000 manœuvres ou tous les 4 ans.
- Changer les flexibles hydrauliques tous les 4 ans.



ATTENTION

Toute intervention sur le circuit hydraulique présente de nombreux dangers et doit être réalisée par le réseau JPM.

**Les points suivants sont à contrôler et à entretenir si nécessaire.
La fréquence est à adapter si le produit est utilisé dans des conditions plus sévères.**

		Tous les mois	Tous les 2 ans
		Contrôle Niveau 1	Contrôle Niveau 2
		A effectuer par le conducteur	A effectuer en atelier
HYDRAULIQUE	Vérifier le niveau d'huile du réservoir en position bennage arrière maximal (vérin complètement sorti, le niveau d'huile doit être au-dessus du repère «mini»)	X	X
	Remettre le niveau chaque fois que c'est nécessaire avec de l'huile minérale : grade ISO H46 ou biodégradable, grade équivalent à celui de l'huile minérale conforme à VDMA 24568	X	X
	Vérifier l'absence de signe de fuite hydraulique	X	X
	Contrôler la propreté de l'huile hydraulique (la présence d'eau ou d'impuretés peut altérer le bon fonctionnement du bennage)	X	X
	Vérifier l'état des flexibles et resserrer si besoin les raccords (pas de serrage excessif, contact + 1/4 de tour)		X

7.3. Vérification et entretien mécanique

A 1000 km, vérifier les fixations et serrages au couple des dispositifs d'attelage (traverse, crochet).

(Nm = Newton Mètre)	Vis M10 classe 10,9	Vis M12 classe 10,9	Vis M14 classe 10,9
Serrage au couple	65 N.m	110 N.m	120 N.m

Les axes de rotation (benne arrière) sont montés sur paliers autolubrifiants et ne nécessitent aucun entretien. Les points suivants sont à contrôler et à entretenir si nécessaire. La fréquence est à adapter si le produit est utilisé dans des conditions plus sévères.

		Tous les mois	Tous les 2 ans
		Contrôle Niveau 1	Contrôle Niveau 2
		A effectuer par le conducteur	A effectuer en atelier
MÉCANIQUE	Graissage des sphères de basculement (tribenne)	X	
	Vérifier l'état des broches de verrouillage des sphères (tribenne)	X	X
	Graissage de vérin compas	X	X
	Vérifier la valeur de l'angle de bennage latéral (45° à droite et à gauche) et fonctionnement de fin de course		X
	Vérifier l'état des fixations et les serrages cadre/châssis	X	X
	Graissage des articulations des poteaux arrière	X	
	Vérifier le bon serrage des poteaux arrière	X	X
	Serrage des axes et fixations du vérin	X	X
	Fixation de la fermeture de porte arrière	X	X
	Contrôler l'état de toutes les soudures		X
	Etat de fonctionnement du coupe-circuit	X	X
	Vérifier l'état des connexions et maintiens des câbles électriques		X

Effectuer les opérations de graissage après chaque nettoyage haute pression des parties mécaniques lubrifiées. Pour toutes les opérations précitées, le plateau basculant doit être IMPÉRATIVEMENT sécurisé par la béquille de sécurité, et la benne non chargée.

Graisse : Industrielle insoluble à l'eau. Plage d'utilisation mini -20°C à +70°C. Thermoplex Unil Opal, Supergrease 350 Unil Opal, ou équivalente.

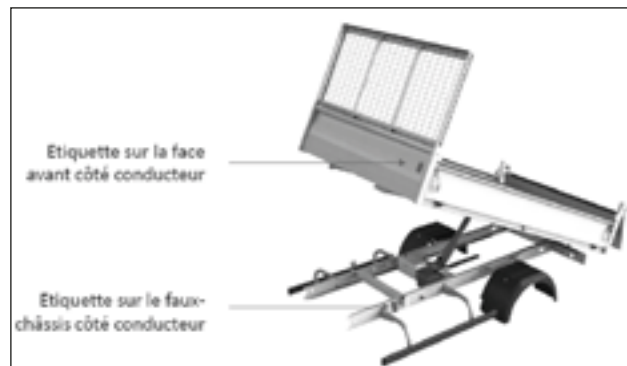
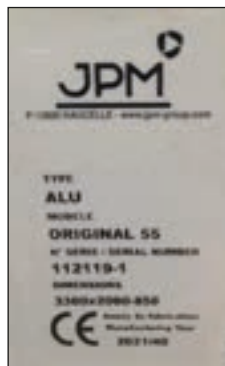
8. Pièces détachés

8.1. Renseignements à donner

Le modèle, le type, le numéro de série, les dimensions et la semaine de fabrication de l'appareil sont mentionnés sur l'étiquette-constructeur collée sur la face avant et le faux-châssis côté gauche de l'équipement, permettant ainsi d'identifier la carrosserie pour le service après-vente et la garantie.

Les pièces de rechange d'origine JPM fournies par le réseau JPM sont garanties 2 ans.

Pour toute relation technique ou commande de pièces de rechange, veuillez préciser les informations mentionnées sur la plaque constructeur.



8.2. Pièces d'usure

Les pièces d'usure peuvent être commandées au Service Pièces de Rechange de JPM (www.jpm-group.com) ou au réseau JPM.

Pièces d'usure :

- Protections PVC
- Tampons de benne, de ridelle et de porte
- Flexible hydraulique
- Sandow de bâche, de filet ou de porte-outils

8.3. Réseau JPM France et Etranger

Les coordonnées des membres du réseau JPM en France et en Europe sont disponibles sur le site Internet www.jpm-group.com

RÉSEAU JPM

Ville / CP

Chercher >

JPM
ZA Le Relais de Merlin
F-12800 NAUCELLE

Tel. : +33 (0)5 65 69 24 70
E-mail : contact@jpm-group.com

A map of Europe with numerous black pins indicating JPM network locations. The pins are concentrated in France and spread across various European countries including Germany, Austria, Switzerland, Italy, Spain, and Portugal. Labels for several countries are visible on the map.

9. Diagnostic panne



ATTENTION

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit être réalisée par le réseau JPM.

Symptôme	Aide au diagnostic	Causes possibles	Action corrective	Utilisateur	Réseau JPM
La benne ne monte pas du tout	En appuyant sur montée sur la télécommande on entend rien (ni relais, ni groupe)	Coupe-circuit position ouvert	Fermer le coupe-circuit	X	
		Verrouillage Sécurité Hayon, potente engagé	Déverrouiller le levier de sécurité Hayon, Potence (si installé)	X	
		Problème de fusible	Vérifier le fusible de batterie (125A, 250A ou 400A)	X	
		Problème de connexion électrique	Vérifier toutes les connexions électriques		X
		Problème de circuit de télécommande	Si la benne monte en branchant directement le relais, changer la télécommande		X
		Problème de capteur fin de course tri-benne	Tester le fonctionnement de ce capteur et le changer si besoin		X
		Problème de relais	Si la benne monte en branchant le groupe, changer le relais		X
	En appuyant sur montée de la télécommande, on entend bien le relais et le moteur du groupe	Problème de groupe hydraulique	Remplacer le groupe hydraulique		X
		Surcharge	Vérifier et enlever de la charge	X	
		Problème free-flow groupe hydraulique	Remplacer le free-flow		X

Symptôme	Aide au diagnostic	Causes possibles	Action corrective	Utilisateur	Réseau JPM
La benne monte un peu puis s'arrête		Problème de vérin bloqué	Remplacer le vérin		X
		Manque d'huile	Vérifier le niveau d'huile et rajouter de l'huile	X	
		Manque puissance batterie	Recharger la batterie ou démarrer le véhicule	X	
		Problème puissance groupe hydraulique	Remplacer le groupe hydraulique		X
La benne ne descend pas	La benne ne descend pas à partir d'une position intermédiaire, mais descend à partir de la position haute	Problème de free-flow du groupe	Nettoyer ou remplacer le free-flow		X
		Problème d'électrovanne	Nettoyer ou remplacer l'électrovanne		X
		Problème de vérin	Remplacer le vérin		X
		Problème de circuit de télécommande	Si la benne descend en branchant directement l'électrovanne, changer la télécommande		X
		Problème de connexion électrique	Vérifier toutes les connexions électriques		X



ATTENTION

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit être réalisée par le réseau JPM.

Symptôme	Aide au diagnostic	Causes possibles	Action corrective	Utilisateur	Réseau JPM
La benne redescend toute seule		Problème électrovanne bloquée	Remplacer l'électrovanne		X
		Problème de circuit de télécommande	Si le problème n'apparaît plus en déconnectant la télécommande, changer la télécommande		X
		Fuite hydraulique	Vérifier les composants du circuit hydraulique et remplacer le composant défectueux		X
La benne descend très lentement		Huile hydraulique polluée et usagée	Vidanger l'huile et nettoyer le circuit hydraulique		X
		Benne vide trop légère	Accompagner la descente de la benne ou lester le porte échelle	X	
		Débit hydraulique trop faible dans le limiteur tribenne	Régler le limiteur de débit tribenne		X

Symptôme	Aide au diagnostic	Causes possibles	Action corrective	Utilisateur	Réseau JPM
Le groupe hydraulique ne s'arrête pas		Problème relais collé	Couper le coupe circuit (utilisateur) et changer le relais (Réseau JPM)		X
		Problème circuit télécommande	Couper le coupe circuit (utilisateur) et changer le circuit de télécommande (câble et/ou boîtier) (Réseau JPM)		X
L'huile sort du réservoir en position basse		Trop plein d'huile	Retirer de l'huile jusqu'au niveau adéquat	X	
La porte arrière ne se bloque pas	Le crochet de déclenchement ne verrouille pas la porte	Décalage mécanique du crochet	Régler l'excentrique dans l'axe du crochet de déclenchement		X
La tribenne ne lève pas assez en bennage latéral		Fin de course déréglé	Régler le capteur de fin de course		X
Broches de tribenne tordues		Bennage latéral trop important	Régler le capteur de fin de course		X

10. Caractéristiques techniques (Benne et Tribenne)

10.1. Niveau de pression acoustique

Le niveau de pression acoustique lorsqu'on active le groupe électropompe de la benne est inférieur à 70dB.

Si besoin, l'utilisateur doit porter les protections auditives adaptées au niveau sonore occasionné par les matériaux chargés ou déchargés pouvant dépasser le seuil de 70dB.

10.2. Compatibilité électromagnétique

L'ensemble des dispositifs pouvant émettre des ondes électromagnétiques (groupe électropompe, télécommande sans fil en option) sont conformes à la Directive 2014/30/EC ou le Règlement R10.

10.3. Bennage

Angle maxi : environ 48° (bennage arrière) / environ 45° (bennage latéral tribenne)

Durée de bennage : entre 20 et 45 secondes suivant le modèle de benne

Pression maxi d'utilisation : 180 bars (benne arrière) 320 bars (tribenne)

Huile hydraulique : minérale type ISO 46 ou équivalent ou Bio Plantosyn ou spéciale grand froid

Volume d'huile hydraulique :

- Benne Arrière gamme 35 et 55 : 6.5 litres

- Benne Arrière gamme 75 : 9 litres

- Tribenne : 3.5 litres

- Tribenne double compas : 7 litres

Température de fonctionnement : -20°C à + 70°C

Tension de fonctionnement : 12 ou 24 Volts suivant véhicule

Graisse : Industrielle insoluble à l'eau. Plage d'utilisation mini -20°C à +70°C. Thermoplex Unil Opal, Supergrease 350 Unil Opal, ou équivalente.

11. Contacts

11.1. Pièces de rechange

Tél : +33 (0)565 69 24 70 tapez 2

Mail : pr@jpm-group.com

11.2. SAV / Garantie

Tél : +33 (0)565 69 24 70 tapez 3

Mail : qualite@jpm-group.com

CONFORMITÉ CE



JPM – ZA Merlin 12800 Naucelle (France), fabricant de l'équipement, déclare sous sa responsabilité exclusive que l'équipement dont le modèle et le numéro de série est indiqué sur la Déclaration de Conformité CE satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive Machine 2006/42/CE et Compatibilité Electromagnétique 2014/30/CE pour autant qu'il soit utilisé conformément aux instructions décrites dans la présente notice d'utilisation.

JPM – ZA Merlin 12800 Naucelle (France) est autorisé à constituer le dossier technique.

Le Centre de Montage déclare que l'équipement référencé sur la Déclaration de Conformité CE a été assemblé sur le véhicule référencé sur la Déclaration de Conformité CE.

Le Centre de Montage déclare que l'équipement référencé sur la Déclaration de Conformité CE a été installé conformément aux prescriptions de son constructeur, aux notices de montages JPM, au plan de surveillance final JPM, et n'a pas subi de modification remettant en cause sa conformité vis-à-vis des exigences essentielles de sécurité et de santé décrites dans la directive 2006/42/CE.



ZA Merlin, RN 88
F-12800 Naucelle
contact@jpm-group.com
Tel +33 (0)5 65 69 24 70
Fax +33 (0)5 65 69 23 77

Tableau d'entretien

CONTRÔLE	DATE	KMS	CENTRE JPM	REMARQUES

CONTRÔLE	DATE	KMS	CENTRE JPM	REMARQUES

CONTRÔLE	DATE	KMS	CENTRE JPM	REMARQUES

CONTRÔLE	DATE	KMS	CENTRE JPM	REMARQUES

CONTRÔLE	DATE	KMS	CENTRE JPM	REMARQUES

CONTRÔLE	DATE	KMS	CENTRE JPM	REMARQUES

